



**Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports**

ARRÊTÉ DU 11 MAI 2015

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale relevant des ministres chargés des affaires sociales au titre de l'année 2015

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 fixant les modalités d'organisation et les épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade secrétaire administratif de classe normale relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

La composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale relevant des ministres chargés des affaires sociales au titre de l'année 2015 est fixée ainsi qu'il suit :

M. VAREILLE François

Administrateur civil honoraire.
Président

Mme CORDONNIER Sylviane

Directrice adjointe du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays-de-la-Loire.

M. FOURREAU François

Inspecteur principal de la jeunesse et des sports honoraire.

Mme LE MAO Liliane

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine.

M. MOREUX Bertrand

Attaché d'administration de l'Etat à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Rhône - Alpes.

Mme PARIS Corinne

Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé de Picardie.

Mme PINET Jacqueline

Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction générale du travail.

M. WOJCIK Henri

Inspecteur de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé du Nord-Pas-de-Calais.

En cas d'indisponibilité du Président du jury, cette fonction sera assurée par Madame Sylviane CORDONNIER.

Article 2

Cet examen professionnel est classé dans le groupe II.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **11 MAI 2015**

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Pour la ministre et par délégation par empêchement de la sous-directrice
du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels

Le chef du bureau du recrutement

E. MIGEVANT

